



Déclaration de Lyon, le 4 décembre 2009

Troisièmes Rencontres de la Coopération décentralisée franco-brésilienne Les 3 et 4 décembre 2009, Lyon (Région Rhône-Alpes / France)

Les présidents de Région et de Département, les gouverneurs d'Etat, les maires, les élus et représentants de gouvernements locaux de la France et du Brésil, réunis à Lyon (France), les 3 et 4 décembre 2009, à l'invitation de la Région Rhône-Alpes :

Se félicitent de la tenue des Troisièmes Rencontres de la Coopération décentralisée franco-brésilienne qui témoignent du renforcement et du dynamisme des partenariats entre les collectivités territoriales et locales des deux pays, dans le cadre de la coopération bilatérale entre la France et le Brésil ;

Remercient la Région Rhône-Alpes pour son accueil et expriment leur gratitude aux autorités françaises et brésiliennes qui ont rendu possible la tenue des Rencontres ;

I./ La reconnaissance de la coopération décentralisée franco-brésilienne

Saluent la reconnaissance officielle du rôle de la coopération décentralisée au sein de la coopération bilatérale franco-brésilienne formalisée par la signature, le 12 février 2008 à Saint Georges de l'Oyapock, d'un protocole additionnel à l'Accord cadre de coopération entre la France et le Brésil de 1996 ;

Rappellent la complémentarité et l'articulation nécessaires de l'action extérieure des collectivités territoriales et locales avec les politiques étrangères conduites au niveau des gouvernements nationaux ;

Soulignent le rôle moteur du comité mixte de la coopération décentralisée franco-brésilienne créé en 2008 à la suite des deux précédentes Rencontres, celles de Marseille en 2006 et celles de Belo Horizonte en 2007 ;

Considèrent que les Troisièmes Rencontres marquent une nouvelle étape dans l'essor de la coopération décentralisée franco-brésilienne en renforçant les partenariats existants et en suscitant de nouveaux, autour des défis communs que constituent le développement durable - économique, social et environnemental - et la culture ;

Soulignent l'importance d'associer aux actions de coopération conduites par les collectivités françaises et brésiliennes leurs partenaires locaux (associations, universités, centres de recherche, entreprises, chambres consulaires, ...) afin de favoriser la diversité d'acteurs et garantir un réel rapprochement entre les sociétés française et brésilienne ;

Se réjouissent du succès de l'année de la France au Brésil (21 avril – 15 novembre 2009) qui a contribué au renforcement des liens entre les Etats nationaux, entre les collectivités territoriales et entre les peuples, et a permis, à travers de très nombreux événements culturels, touristiques, universitaires, scientifiques ou économiques, de présenter une France actuelle, moderne, multiple et diverse.

II./ Le développement durable

Soulignent que le développement durable, thème central des Troisièmes Rencontres, constitue un des défis majeurs du monde actuel et que les échanges d'expériences innovantes entre collectivités françaises et brésiliennes et leurs partenaires locaux contribuent à apporter une réponse à ces enjeux ;

Rappellent les approches choisies et les principaux sujets relatifs au développement durable abordés au cours des quatre ateliers :

- 1) *l'espace urbain* (planification, revitalisation, transformation et aménagement urbains ; transports ; villes de périphérie ; environnement) ;
- 2) *la préservation des territoires et l'espace rural* (gestion territoriale ; biodiversité ; changements climatiques ; corridors écologiques ; tourisme durable et éco-développement) ;
- 3) *le développement économique : économie / société de la connaissance* (liens entre la recherche, la formation universitaire et l'entreprise ; pôles de compétitivité et APLs au service du développement local durable ; éco-technologies ; énergies renouvelables ; impact sociétal) ;
- 4) *la dimension sociale et culturelle* (inclusion sociale par la culture ; responsabilité sociale des politiques publiques ; politiques jeunesse et implication des jeunes ; mémoire et esclavage) ;

Expriment leur volonté d'initier et de renforcer les actions de coopération, dans un esprit de réciprocité et d'innovation ;

Considèrent comme essentielle la contribution des collectivités territoriales et locales françaises et brésiliennes au processus mondial de la lutte contre le changement climatique, à travers des actions de coopération concrètes et innovantes ; cette contribution active des collectivités appuyant la position conjointe des présidents Sarkozy et Lula, confirmée le 14 novembre 2009 à Paris, en faveur d'un accord international ambitieux lors du sommet de Copenhague sur le climat en décembre 2009.

* * * * *

Les autorités territoriales et locales françaises et brésiliennes présentes à Lyon, fortes de leurs valeurs communes et objectifs partagés, déclarent :

- leur souhait de consolider le rôle du comité mixte franco-brésilien comme organe commun d'impulsion, de coordination et de suivi des partenariats décentralisés ;
- leur volonté de renforcer la cohérence entre les partenariats décentralisés et la coopération bilatérale franco-brésilienne en associant le comité mixte de la coopération décentralisée à des réunions des commissions mixtes binationales ;
- leur soutien à la création, en France et au Brésil, des fonds de soutien à la coopération décentralisée, dont les crédits seraient gérés selon les modalités administratives de chaque État, avec la participation des collectivités locales des deux pays, sur la base d'orientations politiques partagées ;
- leur volonté de favoriser les actions de coopération décentralisée centrées sur les enjeux du développement durable, en particulier l'adaptation aux changements climatiques, la préservation des ressources naturelles, la biodiversité, l'environnement, le développement économique durable, l'économie/société de la connaissance, les énergies renouvelables, les éco-technologies, le développement urbain raisonné, les transports propres, la dimension sociale et culturelle, l'implication de la jeunesse, la participation citoyenne, l'inclusion sociale, les Objectifs du Millénaire ;
- leur intention de promouvoir, au-delà de l'approche bilatérale traditionnelle, des partenariats trilatéraux impliquant des collectivités françaises, brésiliennes et tierces, notamment africaines, et de développer en particulier des actions de coopération en faveur de la sécurité alimentaire, du développement durable et de l'éducation.

Enfin, elles remercient la Ville de Fortaleza (Brésil) pour sa proposition d'accueillir les Quatrièmes Rencontres de la Coopération décentralisée franco-brésilienne en 2011.